



Bienvenue aux nouveaux Leschois

Vous avez fait le choix de venir vivre à Lesches. Nous nous en réjouissons.

Nous souhaitons, grâce à ce livret, vous apporter les premières informations utiles.



MARNEetGONDOIRE

communauté d'agglomération



Retrouvez toutes les
**INFORMATIONS
EN LIGNE**

Image freepik.com créée par jannoon028

SUIVEZ FACILEMENT

toutes l'actualité de votre commune en ligne, depuis votre portable, votre tablette ou votre ordinateur. Ces supports vous proposent l'information en temps réel.

Site internet :
www.mairie-lesches.fr

Page Facebook :
mairie-lesches



Édito

**Vous avez fait le choix de venir
vivre à Lesches et nous nous
en réjouissons.**

Soucieux de vous accueillir au mieux, l'équipe municipale et moi-même souhaitons, grâce à ce guide, faciliter votre installation dans votre nouveau lieu de vie afin que chacun de vous puisse y trouver les conditions favorables à son épanouissement personnel, familial voire professionnel.

Ce livret de bienvenue vous accompagnera dans vos premières démarches. Outil pratique de proximité, il recense toutes les informations qui peuvent vous être utiles.

Nous vous précisons que d'autres outils d'information sont à votre disposition : site internet, page Facebook, bulletins municipaux et autres Flash Info distribués au cours de l'année et disponibles en mairie.

Au fil de votre installation et de la découverte de notre village, vous remarquerez que la qualité de vie d'une commune périurbaine et malgré tout rurale est très importante pour beaucoup de Leschois. Nous espérons qu'à votre tour vous y prendrez goût et que vous saurez apprécier notre environnement privilégié.



Enfin, grâce à ce guide, je souhaite à chacun d'entre vous de profiter au mieux des ressources qu'offre notre commune.

En espérant que vous y trouverez ce que vous êtes venu chercher, je vous souhaite une bonne lecture.

Christine Gilbert

Maire de Lesches





Petit mot du Conseil Municipal

AGIR POUR LE BIEN-VIVRE À LESCHES

Servir Lesches et tous ses habitants, c'est bien là l'essence même de l'engagement de vos élu(e)s. Nous avons conscience que la mission d'élú local est avant tout une mission de proximité. Dans un esprit d'ouverture, de concertation, de démocratie participative et citoyenne, nous avons le devoir de répondre aux préoccupations et aux besoins de chacun – tout en gardant en tête la priorité de l'intérêt général.

Dans la continuité du mandat précédent, nous mènerons nos actions municipales dans divers domaines, imaginant des dispositifs qui pourront parfois aller au-delà de nos propres compétences : c'est pourquoi nous poursuivrons cette dynamique avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Marne & Gondoire (CAMG).

Nous ferons preuve d'imagination, de créativité, d'audace et de courage pour que notre village demeure attractif, que nous ayons envie d'y vivre et de nous y retrouver. Pour faire de Lesches un village qui décide en conscience de son devenir.

■ TABLE DES MATIERES

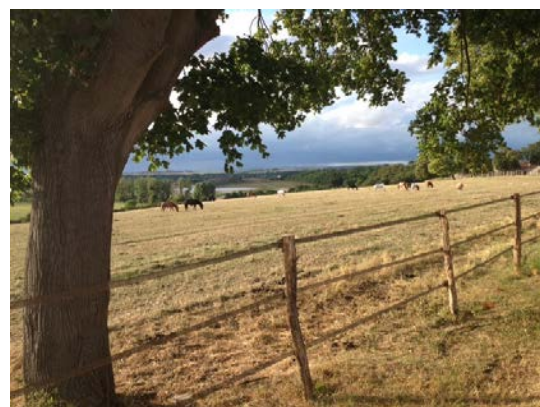
Lesches en quelques mots	6
Communauté d'agglomération Marne et Gondoire	7
La mairie de Lesches vous accueille	9
Numéros utiles	9
Démarches administratives	
Recensement obligatoire	10
S'inscrire sur les listes électorales	11
Carte nationale d'identité et passeport	11
Enfance, jeunesse et affaires scolaires	
Accueil de la petite enfance	12
Collège et lycée de secteur	12
Ecoles maternelle et primaire / RPI	13
Garderie	13
Services publics	
Collecte des déchets	14
Transports publics	15
Vivre à Lesches	
Civisme et voisinage	17
Culte catholique	18
Commerces alimentaires ambulants	18
Yoga pour enfants	18
Vie associative	19
Conseil municipal des jeunes	20
Découvrir Lesches	
A la découverte du patrimoine bâti	22
A la découverte du patrimoine naturel	23



Nous espérons faire prendre conscience aux habitants comme aux visiteurs de l'importance de notre patrimoine. Pour ne pas le perdre, nous devons non seulement le préserver, mais également le faire connaître, l'enrichir et le transmettre.



■ LESCHES EN QUELQUES MOTS



Hameau de Montigny

Un village de caractère où l'authenticité reste maître mot.

A 40 kilomètres de Paris, Lesches est une petite commune rurale de 750 habitants et de 404 hectares qui bénéficie de sa proximité avec de grands bassins économiques tels que Lagny-sur-Marne (8 km), Meaux (15 km), Roissy ou encore Marne-La-Vallée.

Petit village rural de 750 habitants situé à 35 minutes de Paris et à 10 minutes de Disneyland®

La situation de notre village, au centre de boucles de la Marne, nous dote de vastes étendues d'espaces naturels parmi lesquelles le Marais du Refuge où pousse encore la laiche, une plante de la famille des carex qui se plaît

dans les terrains sableux et marécageux, d'où le village tire son nom.

Jamais le mot racine n'a eu plus de sens. Et c'est profondément marqué par sa situation géographique et son environnement que Lesches a parcouru les siècles. Notre identité est aujourd'hui encore affirmée par des paysages préservés.

Nous restons très attachés à l'authenticité de notre village et à l'ambiance rurale qui s'en dégage encore malgré la forte urbanisation alentour, liée au développement économique de nos régions.

■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION MARNE ET GONDOIRE

UNE JEUNE INTERCOMMUNALITÉ POUR MENER ENSEMBLE DES PROJETS QUE CHAQUE COMMUNE NE POURRAIT MENER SEULE.

Située dans le nord de la Seine-et-Marne à 25 km à l'est de Paris, Marne et Gondoire regroupe 20 communes, dont Lesches, et près de 107 000 habitants.

Marne et Gondoire est le fruit d'une volonté de se regrouper afin de mener ensemble des projets qu'une commune ne pourrait porter seule. Les 9 communes fondatrices s'étaient données pour ambition de préserver et valoriser la qualité de leur patrimoine naturel, agricole et historique, et promouvoir solidement le développement durable de leur territoire.





■ LA MAIRIE DE LESCHES VOUS ACCUEILLE



La mairie de Lesches est ouverte et vous accueille :

Lundi : 14h - 19h

Mardi : 14h - 17h

Vendredi : 9h - 12h

Fermeture à 17h les lundis pendant les vacances scolaires et la période du 1er juillet au 31 août

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous
- par téléphone : 01 60 43 81 98
- par email : accueil@mairie-lesches.fr

Mairie de Lesches
15 avenue Charles de Gaulle
77450 LESCHES



01 60 43 81 98



accueil@mairie-lesches.fr

■ LES NUMÉROS UTILES

15

Samu

08 25 33 36 15

SOS Médecins

01 64 35 38 38

Hôpital de Meaux

01 61 10 61 10

Hôpital de Jossigny

17 ou 01 60 04 20 43

Gendarmerie d'Esblly

18

Pompiers

01 60 43 81 98

Mairie de Lesches

01 60 43 88 50

Ecole de Lesches

01 60 43 87 52

Ecole de Jablines

Effectuez vos DÉMARCHES ADMINISTRATIVES auprès de la mairie

■ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Certaines démarches administratives peuvent directement être effectuées dans votre mairie. Vous trouverez ci-dessous la liste des démarches les plus courantes.



■ RECENSEMENT OBLIGATOIRE

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Pour se faire, il suffit de se présenter en mairie avec les pièces justificatives nécessaires et être accompagné d'un parent.

Nota : Les français non recensés peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

En cas d'absence de recensement, l'intéressé ne pourra pas passer les concours et examens d'Etat.

Pièces justificatives à fournir :

- une pièce d'identité
- un livret de famille
- un justificatif de domicile

Si l'intéressé est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante et qu'il souhaite être dispensé de l'appel de préparation à la défense, il doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Pour vos autres démarches, nous vous invitons à consulter le site internet de la mairie (menu Vos services / Démarches Administratives).

Jusqu'à l'âge de 25 ans, en cas de changement de domicile ou de situation familiale, professionnelle ou scolaire, l'intéressé doit le signaler au moyen du formulaire Cerfa N° 11718



■ S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

Depuis le 1er janvier 2019, les électeurs peuvent s'inscrire toute l'année. L'inscription jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin sera possible pour les scrutins organisés à compter du 2 janvier 2020.

Quels documents fournir ?

- La copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en

cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription. Attention, les CNI délivrées aux personnes majeures après le 1er janvier 2004 sont prorogées de 5 ans.

- Pour les personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, la preuve de la nationalité peut être établie par le décret de naturalisation ou la publication du décret au journal officiel.

- Un justificatif d'attache à la ville de moins de trois mois.

Si le justificatif de domicile n'est pas aux nom et prénom de l'intéressé, fournir en plus du justificatif l'un des documents suivants :

- le justificatif est au prénom du

mari ou de l'épouse : fournir photocopie de la page mariage du livret de famille

- l'hébergeant est un parent : une attestation de l'hébergeant, photocopie de sa pièce d'identité et si le demandeur est âgé de plus de 20 ans, la preuve de son attache avec la commune (certificat de scolarité, relevé bancaire, facture de téléphone portable...)

L'inscription sur la liste électorale de Lesches entraînera automatiquement la radiation sur la liste électorale de votre ancienne commune.

Les dossiers d'inscription peuvent être transmis :

- à la mairie
- en ligne sur le site www.service-public.fr.



■ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La mairie de Lesches n'est pas équipée de station biométrique et ne peut donc pas établir de carte d'identité ni de passeport. Reportez-vous à la liste ci-dessous, non exhaustive et dépendant de votre situation. Nous vous conseillons de vous faire confirmer la liste des documents nécessaires en mairie.

Bussy-St-Georges 01 64 66 24 24
Chelles 01 64 72 84 84
Claye Souilly 01 60 26 92 00
Coulommiers 01 64 75 17 21
Crécy-la-Chapelle 01 64 63 94 36

Lagny-sur-Marne 01 64 12 74 00
Meaux 01 60 09 97 00
Montévrain 01 60 36 40 40
Nanteuil-les-Meaux 01 60 23 06 10
Noisiel 01 60 37 73 73

Pontault Combault 01 70 05 47 00
Serris 01 60 43 52 00
Torcy 01 60 37 37 37
Villeparisis 01 64 67 52 00

ENFANCE JEUNESSE

ENFANCE / JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Le Pôle Enfance/Jeunesse regroupe les secteurs liés aux affaires scolaires, à la restauration scolaire, à l'accueil périscolaire et à la petite enfance.

■ ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE - LES ASSISTANTES MATERNELLES

L'assistante maternelle accueille à son domicile un ou plusieurs enfants. Les parents sont employeurs de l'assistante maternelle. Ce mode de garde peut permettre un accueil personnalisé au niveau des horaires et permet aux parents d'avoir un mode de garde à proximité de leur domicile. Cet accueil prend une forme « familiale » car il implique un nombre restreint d'enfants auprès de la professionnelle.

Mme ALLANIC Valérie
71 bis avenue Charles
de Gaulle
Fixe 01 60 43 92 59
Portable 06 19 69 57 36

Mme MASLE Audrey
33 avenue François
Delachapelle
Fixe 01 75 17 53 82
Portable 06 03 43 65 78

Mme HUON Magali
14 rue Pol Marchal
Fixe 01 60 43 89 14
Portable 06 13 97 34 03

■ COLLEGE ET LYCÉE DE SECTEUR

Sauf cas particulier (déménagement...), l'affectation des enfants dans le collège de secteur est automatique.

Toutefois, l'affectation n'entraîne pas obligatoirement l'inscription effective, qui doit être confirmée par la famille auprès de l'établissement.

Les établissements de secteur pour les collégiens et lycéens Leschois sont les suivants :

COLLEGE LOUIS BRAILLE
27 rue Louis Braille
77400 ESBLY
Tél. : 01 60 04 36 18

LYCEE PIERRE DE COUBERTIN
CHAU de Paris
77100 MEAUX
Tél. : 01 60 23 44 77
<http://coubertin-meaux.fr/>

■ ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Lesches bénéficie d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) qui accueille les enfants depuis la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

L'école maternelle se trouve à Lesches, l'école élémentaire est à Jablines.

Un car scolaire avec accompagnateur assure le transport entre les deux écoles, aux horaires suivants :

- Le matin - Jablines : 8h30 / Lesches : 8h40 / Jablines : 8h55
- Le soir - Lesches : 16h50 / Jablines : 17h05 / Lesches : 17h20.



École Marcel Pagnol



Image freepik.com créée par pressfoto

ECOLE MATERNELLE
MARCEL PAGNOL
3 place Jean Rostand
77450 LESCHES
Directrice : Sophie BLOT
Tél : 01 60 43 88 50

Horaire :
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
Matin : 8H40 / 11H50
Après-midi : 13H40 / 16H50

ECOLE ÉLÉMENTAIRE
JACQUES YVES COUSTEAU
1 rue du Platry
77450 JABLINES
Directrice Catherine PONCET
Tel : 01 60 43 87 52

Horaire :
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
Matin : 8H50 / 12H
Après-midi : 13H50 / 17H

Inscription

L'inscription de votre(vos) enfant(s) aux écoles s'effectue en trois étapes :

- 1/ Prendre rendez-vous en mairie avec livret de famille, justificatif de domicile et CNI du parent présent.
- 2/ Remplir le dossier d'inscription
- 3/ Le déposer dans la boîte aux lettres de l'école

La directrice prendra ensuite contact avec vous.

Cantine

L'inscription à la cantine s'effectue auprès des communes respectives de manière mensuelle.

A ablines, les inscriptions et les paiement s'effectuent directement en ligne.

A Lesches, Les formulaires sont remis via les cahiers de liaison. Le calendrier doit être déposé en mairie dans les délais indiqués. Le règlement s'effectue par chèque ou espèces à terme échu.

■ GARDERIE

La mairie de Lesches propose un accueil périscolaire aux parents d'enfant(s) scolarisé(s) dans l'une des deux écoles du RPI.

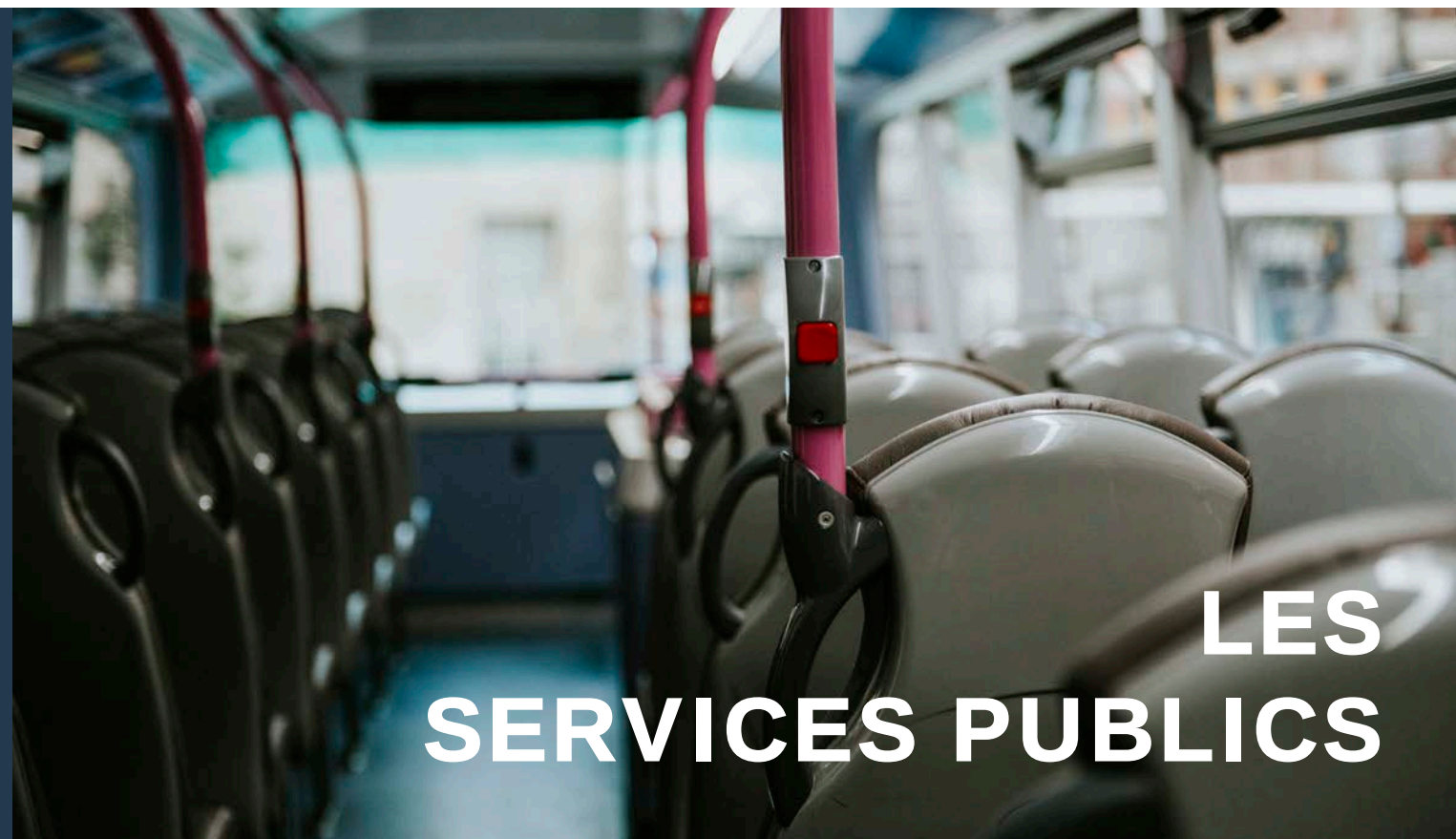
Cet accueil périscolaire, situé au sein du groupe scolaire Marcel Pagnol, est ouvert les jours de classe, aux horaires suivants :
de 7h à 8h40 et de 16h50 à 19h00

Les enfants devront avoir été inscrits à ce service au préalable pour en bénéficier.



Les déchetteries du Sietrem sont accessibles gratuitement aux Leschois, sur présentation d'un justificatif de domicile ou de la carte Sietrem

Déchetterie SIETREM la plus proche :
1 rue des temps modernes 77600 Chanteloup en Brie
N°vert 0 800 770 061 - info@sietrem.fr.



LES SERVICES PUBLICS

Image freepik.com créée par rawpixel.com

■ COLLECTE DES DÉCHETS



ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont ramassées tous les mardis et vendredis matin.



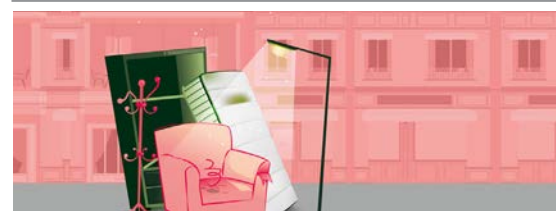
RECYCLABLES / VERRES

Les déchets recyclables sont ramassés les jeudis (les cartons hors conteneurs ne seront pas collectés). Les verres sont collectés les jeudis de semaine paire. Pour en savoir plus : <https://www.sietrem.fr/les-déchets/collecte-selective.html>



DÉCHETS VERTS

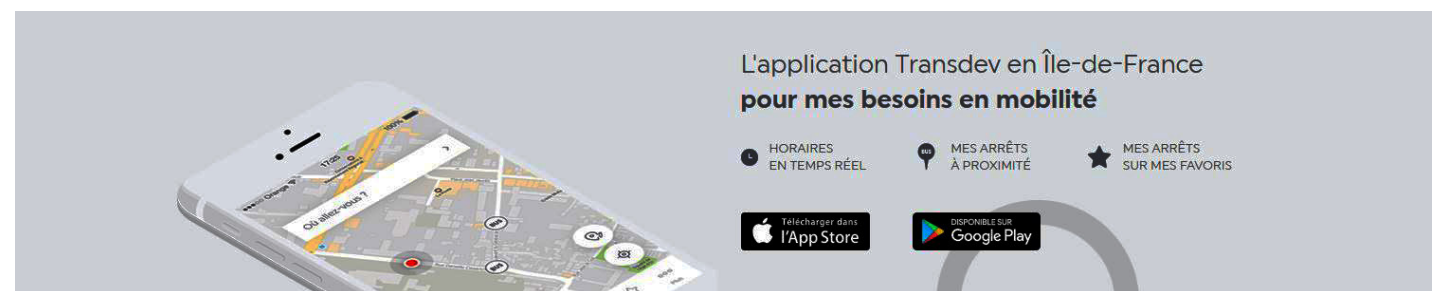
Tous les lundis du 1er mars au 30 novembre, ramassage en sac des végétaux, à raison de 5 maximum par foyer (petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon...). Seuls les sacs achetés en mairie sont collectés (10 € les 20 sacs).



ENCOMBRANTS

Deux ramassages annuels ont lieu pour les encombrants (2ème mardi des mois de mars et septembre).

■ TRANSPORTS PUBLICS



La commune de Lesches est desservie par deux lignes de bus de la compagnie TransDev Marne et Morin. Les horaires sont disponibles sur le site de la mairie ou sur le site <https://www.transdev-idf.com> :



La ligne 24 - Ile de Loisirs de Jablines - Gare de Chessy

Arrêts desservis : Jablines/Ile de Loisirs - Jablines/Mairie - Lesches/Mairie - Lesches/Charles De Gaulle - Chalifert/Calvaire - Chalifert/Vaillant - Chalifert/Château - Chalifert/Louis Pasteur - Chessy/St Eloi - Coupvray/Parking Nord - Coupvray/CAMSP - Coupvray/Santa Fé - Chessy/Gare de Marne-la-Vallée Chessy



La ligne 14 - Ile de Loisirs de Jablines - Gare d'Esblly

Jablines/Ile de Loisirs - Jablines/Mairie - Chalifert/Route de Jablines - Chalifert/Allée Renoir - Lesches/Charles De Gaulle - Lesches/Chemin des Vignes - Lesches/François la Chapelle - Coupvray/Aulnoye - Esbly/Collège Louis Braille - Esbly/Place de l'Europe - Esbly/Gare d'Esblly



VIVRE A LESCHES

CIVISME ET VOISINAGE

Quelques gestes simples suffisent à rendre un village agréable à vivre

Vous venez d'intégrer un village où il fait bon vivre et où, pourtant, il faut régulièrement rappeler les règles à respecter pour maintenir l'harmonie. La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre », dont beaucoup sont dictées par le bon sens et un élémentaire civisme :
respect des autres, respect des espaces publics et privés ...



Afin que la vie quotidienne dans notre commune reste agréable pour tous, nous devons y contribuer les uns et les autres en respectant voisins, environnement et quelques règles de civisme ...

Automobilistes, modérez votre allure aux abords du village et sur les routes communales, et respectez les emplacements de stationnement.

Propriétaires de chiens, veillez au respect de votre voisinage et à la propreté des espaces publics.

Le brûlage des déchets verts fait l'objet d'un arrêté l'interdisant sur le village, à l'exception des zones agricoles (pensez à la déchetterie ou au compostage).

Les travaux de bricolage et de jardinage sources de bruit sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00,
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Le nettoyage des rues et des caniveaux est assuré par les services municipaux. Mais conformément à la réglementation municipale, il est demandé à chacun d'apporter son concours au maintien de la propreté devant son habitation.

Enfin, respectez les espaces verts et fleuris, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées. Et n'hésitez pas à prévenir votre voisinage en cas de festivités !



■ CULTE CATHOLIQUE

L'église Notre Dame de l'Assomption à Lesches fait partie du secteur pastoral d'Esblly.

La Paroisse des huit clochers vous accueille pour toutes les grandes étapes et sacrements de la vie chrétienne : Baptêmes, Communions, Professions de foi, Confirmations, les sacrements de Mariage, des malades, de Pénitence et de Réconciliation et les funérailles.

Pour toute information :

Secrétariat du secteur pastoral :
Tous les mercredis de 14h à 16h et tous les samedis de 9h à 11h30
1 place de l'Eglise 77450 ESBLY
Tél. : 01 60 04 20 59 - Email : secretariatspesbly@free.fr

Correspondant de paroisse à Lesches :
Jackie Stralec - Tél. : 06 80 73 15 18



■ COMMERCES ALIMENTAIRES AMBULANTS

Tous les mardis, de 17h30 à 20h00, devant l'église

Les maraîchers du Jardin de St Avoye
vous proposent des légumes variés et de saison.

La rôtisserie Chez Inès
vous propose chaque semaine des plats cuisinés selon l'humeur du chef. Réservation possible 48 heures à l'avance.
Tél : 07 68 28 21 22
chez.ines77@outlook.fr



Image freepik.com

■ YOGA POUR ENFANTS

Cours de Yoga pour enfants
Salle de la vieille forge

De 5 à 7 ans : mercredi de 18h à 19h

De 8 à 11 ans : jeudi de 18h à 19h30

Contact :
Catherine Roullin - 06 80 71 70 13 - catherine.roullin@wanadoo.fr

■ VIE ASSOCIATIVE



ACBL
Association de Chasse des Bois de Lesches

L'association ACBL regroupe les chasseurs en vue de l'organisation d'une chasse pertinente sur la commune de Lesches et les alentours.



Forgerons de vie

Le but de l'association Forgerons de Vie est de développer les potentiels de chacun à travers la connaissance de Soi. Les intervenants proposent diverses prestations : ateliers création, ateliers détente, accompagnement et transmission...



La Sixtine de Lesches

La Sixtine de Lesches a été créée pour aider à la restauration de l'église de Notre Dame de l'Assomption et promouvoir la création artistique des fresques de l'artiste Leschoise Nicole Michigan.



ALC - Association Loisirs et Culture

L'ALC a le souhait d'animer le village. Son objectif est de permettre aux habitants de Lesches de se retrouver au sein d'activités et d'animations multiples avec, pour leitmotiv, la convivialité, la créativité et le plaisir partagé.

association-alc77@gmail.com



Les Bout's Choux

Les Bout's Choux ont pour objectif d'aider les écoles dans la réalisation de projets pédagogiques et extra scolaires. Pour ce faire, l'association organise de nombreuses manifestations et animations.

bdc77450@gmail.com



L'Emotionnelle

Développe la création, la production et la diffusion de la poésie, des lettres, des œuvres, de l'esprit et du spectacle vivant dans le milieu scolaire.

lemotionnelle@free.fr

DÉCOUVRIR LESCHES

CONSEIL DES JEUNES de Lesches

ENVOYER SA
CANDIDATURE :
[conseildesjeunesdelesches
@gmail.com](mailto:conseildesjeunesdelesches@gmail.com)



UN ESPACE D'EXPRESSION PUBLIQUE APOLITIQUE

Le conseil des jeunes, assisté par quelques membres du conseil municipal, est une assemblée composée de jeunes de 8 à 14 ans résidant à Lesches.

Moteur d'actions dans l'intérêt des jeunes Leschois, il agit sur une période de deux ans à l'issue de laquelle l'assemblée peut être renouvelée.



■ A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE BÂTI

Se perdre dans les rues, flâner et s'enrichir...



Patrimoine insolite : l'église Notre Dame de l'Assomption ou Sixtine de Lesches

Patrimoine remarquable : le château

Patrimoine historique : la fontaine et le lavoir



A pied, à vélo ou à trottinette, découvrez notre patrimoine bâti. Nous vous invitons à laisser votre voiture au parking pour flâner dans les rues...

Au détour d'un chemin, laissez-vous surprendre par l'église Notre Dame de l'Assomption ou succombez au charme du vieux château, ancienne demeure de St Jean de Crèvecœur.

Au cours de la balade admirez les maisons de Maîtres, vieilles longères restaurées, fontaine sulfureuse, lavoir... et au bout du chemin : Montigny, promontoire offrant un panorama bucolique à 360 degrés.

■ A LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL

S' imprégner pleinement de la nature, flâner et se ressourcer...

Invitation permanente à la balade... Les 300 hectares de zones naturelles humides et boisées sont propices à l'évasion. Nos forêts invitent ceux et celles qui souhaitent s'immerger en pleine nature. De nombreux sentiers emmènent le promeneur au coeur des bois à la découverte de nombreuses essences : saules, chênes, tilleuls, ormes...

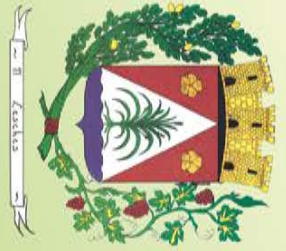
En vous perdant dans la nature, vous découvrirez la diversité de nos paysages. En s'approchant des zones humides, en vous armant de patience et de calme, vous pourrez observer une faune et une flore rares, parfois protégées, caractéristiques des milieux humides.



Les Marais du Refuge, espace Natura 2000

Les espaces boisés classés (EBC)

Le promontoire de Montigny



PLAN DE LESCHES

Echelle 1/10000

